LES ÉVÉNEMENTS EN AFRIQUE DU NORD

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

bien l'aviation italienne a bombardé des colonnes de véhicules alliés qui ont été dispersées ou anéanties.

Huit avions britanniques ont été abattus au-dessus du théâtre d'opérations méditerranéen. Un avion allemand a été perdu. Un sous-marin britannique a été coulé en Méditerranée par une unité navale italienne.

Bagarre entre soldats anglais et américains

Tanger, 30. — On apprend qu'une violente bagarre a éclaté dimanche dans le port d'Oran entre soldats anglais et une patrouille américaine. Le sergent qui commandait la patrouille et un soldat sont tombés à l'eau et se sont noyés.

Roosevelt reçoit le représentant de Giraud

Amsterdam, 29. — Le président Roosevelt a annoncé à la conférence de presse qu'il s'était entretenu avec le représentant du général Giraud des difficultés rencontrées pour l'armement des troupes dissidentes françaises. L'ex-général Bethouard aurait insisté sur la différence des calibres existant entre les armes des troupes américaines et celles des troupes françaises.

Les Marocains refusent de livrer leurs armes

Tanger, 30. — Le couvre feu a été proclamé à Oran de 16 à 7 h. du matin. D'autre part plusieurs membres des tribus marocaines qui refusaient de livrer leurs armes aux autorités américaines on été emprisonnés.

La mise en exploitation de l'Algérie et du Maroc

Alger, 30. — Une société vient d'être créée qui sera chargée d'exploiter les richesses naturelles du pays. La direction de cette société se trouve entre les mains des experts économiques américains et anglais arrivés récemment à Alger.

D'autre part, les autorités américaines ont ordonné un inventaire de tous les biens, meubles et immeubles de la population arabe du Maroc.

Eisenhower refuse l'envoi d'une mission soviétique

Le « New York Times » annonce que le général Eisenhower, commandant en chef des forces alliées d'Afrique du Nord a refusé la proposition du gouvernement soviétique qui avait demandé l'envoi d'une mission militaire russe sur le théâtre d'opérations nord-africain.

JUIN, COMMANDANT EN CHEF DES TROUPES FRANÇAISES

Amsterdam, 29. — On mande à l'agence Reuter que le général Juin a été nommé « commandant en chef des troupes françaises en Afrique du Nord »

Cordell Hull est content

Amsterdam, 28. — D'après une dépêche diffusée par le service d'Informations britannique, M. Cordell Hull, secrétaire du département d'Etat américain, a déclaré qu'il partageait la satisfaction ressentie par le général Eisenhower à propos de la désignation du général Giraud au poste de haut commissaire pour l'Afrique du Nord.

D'autre part, il a dit lundi « à la conférence de presse que les négociations amorcées avec des émissaires français de l'Afrique du Nord se développaient favorablement.

DE GAULLE RETARDE SON VOYAGE A WASHINGTON

Stockholm, 29. — On mande de Londres au journal « Goeteborgs Posten » que le général de Gaulle a eu un entretien, dimanche dernier, avec l'amiral Kirk, chef de l'Etat-Major de la marine américaine en Europe. Au cours de cet entretien, on aurait envisagé l'éventualité de retarder encore le départ de de Gaulle pour Washington.

DANS LE PANIER DE CRABES :: ::

Rio de Janeiro, 30. — Marcel Peyrouton ambassadeur de France révoqué par le maréchal Pétain, a quitté Rio par avion pour gagner l'Afrique du Nord où il a l'intention de se mettre à la disposition du Giraud.

« L'ancien président du Conseil français, Le franc-maçon Camille Chautemps, réfugié aux Etats-Unis depuis 1940, a également offert ses services à Giraud.

Dans une déclaration à la presse, ce politicien a laissé entendre qu'il désirait faire partie d'un gouvernement provisoire dont la présidence du Conseil serait assumée par Giraud.

« Selon l'agence américaine « United Press » le politicien français Pierre Cot ancien ministre du front populaire a envoyé un message au président Roosevelt pour lui demander d'instituer un protectorat américain sur l'Afrique du Nord française.

« Parlant de la nomination de Giraud le journal américain « Evening News » écrit : « Ce serait une dangereuse illusion de croire que Giraud se trouvant à la tête de l'administration de l'Afrique du Nord l'entente régnera ipso facto entre les émigrés politiques français et leurs protecteurs ».

Une étroite collaboration canadienne-gaulliste

Amsterdam, 29. — Suivant le bureau d'Informations britannique, M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a annoncé hier qu'une collaboration plus étroite était à prévoir entre son pays et le mouvement gaulliste.

DÉBARQUEMENT DE TROUPES AMÉRICAINES A DAKAR

Dakar, 30. — Un nouveau contingent de forces américaines a débarqué hier soir à Dakar et a immédiatement occupé les aérodromes civils et militaires situés autour de la capitale de l'A.O.F.

LES VOLONTAIRES FRANÇAIS SONT RARES...

D'après des nouvelles de Tanger, de grandes affiches recouvrent les murs en Algérie et au Maroc, invitant la population française à s'engager dans le corps de volontaires des généraux Eisenhower et Giraud. Le nombre des inscriptions est cependant minime. On demande d'urgence de nouveaux engagés.

DES ITALIENS INCORPORÉS EN TUNISIE

Un corps de volontaires italiens a été créé à Tunis. D'autres demandes de volontaires arrivent journellement au service de recrutement.

SOIXANTE ANGLAIS COULÉS AVEC LEUR SOUS-MARIN

L'Amirauté britannique annonce la mort de six officiers et cinquante-quatre matelots coulés avec le sous-marin « Thorn », appartenant à la classe des submersibles les plus modernes et dont la perte a été annoncée en mois de septembre.

Une interview du Docteur Funk

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Comme le Dr Kostenholz lui demandait s'il envisageait pour l'Europe d'après-guerre une politique monétaire et veloristique unitaire, le Dr Funk répondit que la pleinification des rapports économiques intraeuropéens devait aussi tenir compte des différentes politiques monétaires et valoristiques nationales. Ce n'est, précisa-t-il, que si l'on arrive à une identité de vue sur ce point, que les cours pourront être stabilisés, ce qui permettrait de trouver une base de calcul pour le mouvement de marchandises et des capitaux en Europe. Dans ce but, il faut choisir une politique veloristique tenant compte des nombreux plans économiques en vigueur à l'intérieur de l'espace économique européen.

Mais on peut tout au moins déclarer dès maintenant que le nouvel ordre qui s'élabore ne conservera ni l'indépendance économique et monétaire des Etats, ni l'automatisme de l'or. La première étape sur la voie de l'éclaircissement des rapports économiques européens sera constituée par une collaboration plus étroite des banques d'émission et des autorités économiques nationales, ainsi d'ailleurs que cela est réalisé déjà dans la centrale européenne de clearing, qui fonctionne sous la direction de la Reichsbank.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 31 Décembre 1942. — Soleil : Lever à 8 h. 46 : Coucher à 17 h. 2.

Aujourd'hui : Saint-Sylvestre.
Demain : Nouvel An.

Alignons-nous pour un nouveau départ

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Après plusieurs faux départs, celui que le pays doit prendre, au seuil de cette année 1943, doit être le bon, ou bien, hélas ! la France serait en passe de mourir d'asphyxie.

Il sera bon si l'on prend les mesures nécessaires.

A quoi se résument-elles ? Il ne nous appartient pas de les énumérer. Disons simplement qu'il serait souhaitable que le chef de l'Etat et le gouvernement revinssent à Paris, que le cabinet ministériel fut remanié et renforcé, que les administrations publiques fussent nettoyées et les comptes de la France mis en ordre.

Enfin, il conviendrait que quelques mesures de police, rondement menées, vinssent ramener à la raison et à l'honnêteté ceux qui ont trop tendance à s'écarter de la légalité pour remplir plus vite et plus facilement leurs portefeuilles ou qui, s'accaparant à prix d'or des marchandises, raréfient le ravitaillement au bénéfice de certains particuliers et au détriment de la généralité.

Beau programme, direz-vous, que nous proposons là au gouvernement ! Nous répétons qu'il n'est point impossible à exécuter, pour peu, devons-nous ajouter, que l'on y mette de la bonne volonté. Le pays, au début, sera peut-être mécontent : qu'importe ! La Révolution Nationale ne se base pas, comme le régime parlementaire, sur la loi du nombre. Mais, plus tard, quand les résultats seront acquis, la satisfaction générale montera vers ceux qui auront eu le courage de réaliser ce programme.

C'est le vœu qu'en ces derniers jours de 1942, et manssades, nous devons tous formuler, car il n'y a pas un seul Français qui ne désire point le salut de sa patrie !

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Un plan d'action

Poursuivant dans l'« Œuvre » la série de ses études politiques et sociales, Marcel Déat explique notamment :

« Les mesures de demarrage sont connues : elles étaient incluses dans une résolution récente du R.N.P. Elles restent d'une entière actualité, et nous n'aurons de cesse que les hommes responsables n'aient entrepris de les appliquer. D'abord, le retour du gouvernement à Paris. Ensuite, son remaniement et son renforcement. Tout de suite après, un premier et vigoureux nettoyage des administrations publiques et un certain nombre de mesures de police indispensables et urgentes. Enfin la mise en place des cadres du Parti et de la Révolution Nationale, organe de contrôle et d'entraînement, sans lequel rien de durable et de grand ne sera possible.

« Ce n'est là qu'une entrée de jeu. La vraie besogne commence avec l'épuration des comptes de la France, la mise en ordre de son budget et surtout la déflation massive des billets ».

Succession

« Giraud s'installe dans le rôle à peine ineugeré par Darlan », écrit l'éditorialiste d'« Aujourd'hui », puis ajoute :

« En tout cas, de Gaulle ne désarmera pas. Il n'a aucune raison de changer d'attitude vis-à-vis d'un rival nouveau qui tient, comme le précédent, son investiture des Etats-Unis, alors qu'il est lui, l'homme de la Cité.

« Y a-t-il encore, en Giraud, un commissaire général américano-français qui a fasse le poids ? » Cela n'apparaît pas ; cela semble même très incertain. Et pour agir sur les Français d'Afrique avec un minimum d'efficacité, il faudrait à Giraud des vertus et une expérience qu'on ne lui connaît pas et l'adhésion totale de seconds qui ne semblent pas disposés à tant d'abnégation ou de discipline ».

LE COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 29. — Le Quartier Général de l'Armée italienne communique :

Nos tarmatians aériannes ant attaqué à plusieurs reprises dans le Sahara libyen des colonnes ennemies, détruisant ou endommageant de nombreux aviens.

En Tunisie, des poussées de chars ennemis ant été arrayées au cours d'una seria da rencontres locales. Les détachemants anglo-américains ent été anéantis. On signale una viva activité aérienna da part at d'autre dans les deux secteurs du front de l'Afrique du Nord.

Nos bombardiers italiens ant efficacement bombardé des concentrations de troupes et de véhicules automobiles. Cinq appareils annemis ant été chattus en combats aériens par des chasseurs allemands. Un aiatème a été descendu par la D.C.A.

Une tarmation d'aviens de transport italiens, attaqués par des escadrilles de chasse annemies, de beaucoup supérieures en nombre, a réussi à détruire au cours de ce combat inégal, deux appareils annemis et à rallier intacts sa destination.

En Méditarranée, un sous-marin annemi a été coulé par un submersible italien commandé par le capitaine de corvette Luigi Calavolpe.

SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

chutes de neige qui auraient empêché les Soviets de poursuivre leur offensive et d'amener à temps les réserves nécessaires. Sans la mise en action de ces dernières, cependant, il ne saurait être question de battre les troupes allemandes.

La route de glace du lac Ladoga violemment bombardée

Berlin, 30. — La route de glace sur le lac Ladoga a été violemment bombardée par l'artillerie lourde de l'armée et le trafic ennemi vers Leningrad a été considérablement retardé.

Au sud-est du lac Ilmen sévit un froid intense et on y enregistre de violentes chutes de neige. Des forêts recouvertes de neige des étangs gelés et la couche de glace recouvrant de nombreuses rivières ont favorisé l'attaque soviétique, permettant la mise en service de leurs chars et de leurs armes lourdes ainsi que des possibilités de reconnaissance et de protection. Malgré cela, toutes les tentatives d'attaques ennemies ont échoué sous le feu défensif de nos mitrailleuses, de nos chars et de notre artillerie. De nombreux engins blindés soviétiques sont restés sur place après avoir été touchés en plein. Ils furent réduits complètement par nos pionniers et nos grenadiers, grâce à des mines et des charges d'explosifs. La mise en service des formations de l'armée dans ce secteur est d'autant plus appréciable que les mauvaises conditions atmosphériques empêchent la participation de l'aviation.

Dans la grande boucle du Don, nos troupes, après de violents combats et contre-attaques, ont continué à avancer. Le coin d'attaque bolcheviste qui, le soir de Noël, avait réussi à rentrer profondément dans les lignes allemandes, a été pris dans nos positions en quinconce. De ce fait, les Russes ont subi une grosse perte de temps, ce qui a permis à nos réserves d'arriver à temps pour engager le combat. Elles ont percé le flanc des groupes ennemis et ont fini par encercler l'adversaire. Avec une fureur acharnée, les Soviets ont tenté de briser l'encerclement, mais toutes ces tentatives sont restées vaines grâce à la collaboration étroite de notre armée et notre aviation.

Entre la Volga et le Don, des opérations offensives ennemies soutenues par plus de 50 chars, ont également échoué grâce à la résistance acharnée de nos troupes.

Recherche de disparus

Le représentant de la Croix-Rouge allemande en France demande des renseignements sur les personnes disparues, dont les noms suivent. On est prié d'envoyer les réponses par écrit, avec le nom du disparu bien en évidence, à la Croix-Rouge allemande, 46, avenue Kléber.

1° Magro Bruno, né le 25-8-32, ayant habité en dernier lieu à Paris, 103, boulevard Voltaire (11e) n'est plus revenu depuis le 1er février 1939 lorsqu'il a quitté le centre de rééducation de Bouloire (Sarthe).

2° Klinghofer David, né le 11-1-1877 ; sa femme, Amélie, née Weissmann, le 10-3-1881, et leurs enfants Rosa et Sasal, âgés de 33 et de 23 ans. Cette famille est venue en 1938 ou 1939, de Vienne vers Paris et habitait en dernier lieu, du 19 février 1939 jusqu'au 5 juin 1940, à Boulogne-sur-Seine, 15, rue Victor Greffulhe. De là, ils voulaient se rendre, paraît-il, vers Amiens. On souhaite avoir leur adresse actuelle.

3° Majoen Karl, né en 1890, entrepreneur de peinture, A quitté, en 1926, la ville de Graz, dans les territoires de l'Est. Se trouvait en dernier lieu à Cannes, travaillant dans une grande entreprise de peinture. Il se serait rendu de là à Nice, et plus tard à Paris. Est recherché par son fils.

4° Scheicher Josef, âgé de 36 ans, habitant autrefois à Rixheim, 22, Zuberstrasse. A quitté, il y a quelque temps son pays pour se rendre en France, et n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 1er août 1940. Le 29 juillet 1940 il était arrivé à Paris avec un autre réfugié et était resté trois jours à la gare de l'Est, dans un local réservé aux réfugiés. Son camarade l'ayant quitté quelques instants pour se faire soigner, ne retrouva plus Joseph Scheicher à son retour, alors que, paraît-il, celui-ci avait de la peine à se déplacer seul, et avait toujours été jusqu'alors conduit par son compagnon. On suppose qu'cet homme, qui était malade, se serait volontairement donné la mort.

Signalement : taille de 1 m 70 à 1 m. 75, épaules voûtées aspect maladif et décharné ; cheveux châtains, fortement grisonnants, la raie à gauche ; yeux bruns, portait lunettes, entièrement dépourvu de dents, la bouche rentrée, le dos bossué à la suite d'une chute, varices ouvertes aux deux pieds. Vêtements : sous-vêtements de laine bretelles élastiques avec pattes en cuir, chemise avec col tenant, costume sombre à raies, chaussettes rouges, lourds souliers à lacets avec semelles en cuir et réparation en caoutchouc.

5° Repnau Herbert, né le 30 septembre 1904, monteur électricien avait quitté l'Esthonie en 1931 à l'invitation d'un ami, avec l'intention de se rendre à Genève. D'après des renseignements ultérieurs, il se serait rendu en 1940 de Paris à Lyon, et aurait arrivé dans cette dernière ville. On manque totalement de nouvelles depuis le 5 juin 1940. Ses parents désirent ardemment avoir des renseignements à son sujet.

Les nouvelles demandes doivent être adressées uniquement sur des formulaires portant la mention « Disparus militaires » délivrés par la Croix-Rouge allemande, 46, avenue Kléber, Paris.

Pour des raisons techniques, la Croix-Rouge allemande ne peut examiner que les demandes qui auraient été, au préalable, l'objet de recherches par d'autres organisations, et qui seraient restées sans résultat.

EN ASIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

essaie de se nourrir d'herbe et de racines. La situation est encore aggravée par une température exceptionnellement basse.

On craint même que les provisions de racines ne soient épuisées avant que le nouvelle récolte de blé de mai prochain ne soit disponible. Les habitants qui peuvent y mettre le prix vivent de tubercules et de pommes de terre, lardis que ceux qui possèdent des fortunes exceptionnelles se nourrissent de semences de graminées. Le témoin oculaire raconte aussi que l'on va jusqu'à vendre des femmes pour pouvoir acheter des denrées alimentaires. Le petit stock de froment ou de riz constitué par les autorités est beaucoup trop réduit pour satisfaire les besoins de la population.

Informations Régionales

VALÈRE VAN EES, meurtrier de son beau-père, à Halluin, comparaîtra bientôt devant le Jury du Nord

La chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Douai vient de renvoyer devant le jury du Nord, Valère Van Ees, 41 ans, d'Halluin, inculpé d'assassinat et de tentatives de meurtre.

Van Ees, étant ivre, s'était rendu le 2 février 1941 chez ses beaux-parents, pour y retrouver sa femme dont il vivait séparé.

Un drame éclata. Van Ees tua son beau-père Hector Vermeulen, 70 ans, et blessa grièvement sa fille Lydie, 16 ans, et sa belle-sœur, Andrée Vermeulen, veuve Haabrouck, 45 ans.

Comparaîtront également devant le jury : Désiré Castelain, 55 ans, ouvrier de voirie, rue des Œillets, cour Dekeyser à *Lille*, qui porta des coups de couteau à sa femme, et Hubert Thomas, 41 ans, électricien, rue Louis Faure, à *Lille*, inculpé d'attentats aux mœurs.

UN CYCLISTE est mortellement blessé par un camion à La Madeleine

Mercredi 30 décembre, vers 7 h. 40 M. Auguste Descampa, débitant de boissons, demeurant 2, rue du Quai, à **La Madeleine**, revenait de Saint-André à bicyclette, quand, près du pont Sainte-Hélène, il dut croiser un camion plateforme.

Le chauffeur de ce camion, M. Arthur Goddyn, 38 ans, habitant 56, rue de Lille, à **Marcq-en-Barœul**, ressentit tout à coup une secousse. Il arrêta son véhicule et dans la demi-obscurité, il aperçut le cycliste assis par terre. M. Goddyn s'empressa de lui porter secours et le transporta à son domicile, rue du Quai.

Là, le docteur Masson diagnostiqua des côtes fracturées. Le blessé, qui répondait faiblement aux questions qui lui étaient posées, fut alors transporté chez un autre docteur afin de procéder à la radiographie de ses blessures ; mais, en cours de route il mourut des suites d'une hémorragie interne.

M. Goddyn se présenta vers 11 h 30 au commissariat de police pour faire sa déclaration, si bien qu'à l'heure où nous écrivons, aucune constatation n'a pu encore être faite.

D'après les déclarations de la victime et du chauffeur du camion, on suppose que la bicyclette ayant dérapé, M. Descamps fut précipité sous le lourd véhicule qui lui passa sur le corps à hauteur de la poitrine.

UN CHEMINOT TOURQUENNOIS VICTIME D'UN ACCIDENT MORTEL EN GARE D'AMIENS

Alors qu'il traversait les voies pour prendre le train de Lille à 19 h., M. Albert Dehaudt, 51 ans, demeurant 17, rue Serpentine, à **Tourcoing**, conducteur à la S.N.C.F., a été heurté par un train. La jambe droite et le bras gauche sectionnés, le malheureux fut transporté au nouvel hôpital, mais il succombe en cours de route.

Un autre employé de chemin de fer, M. Roger Michaux, 40 ans, qui avait voulu l'attirer en arrière, fut blessé au talon et à la jambe.

A l'École d'Infirmières hospitalières

Par arrêté en date du 28 novembre 1942, M. le *professeur Leclercq*, Doyen de la Faculté de Médecine de Lille, est nommé membre du Conseil de perfectionnement des écoles d'infirmières hospitalières.

Un vol important de numéraire dans une cave-abri à Boulogne

M. Alexandre Bordier, 68 ans, concierge à la maison Mory, 69, rue Victor Hugo, avait déposé une valise contenant 42.000 francs en argent et 50.000 francs de titres dans la cave-abri de son immeuble. En allant vérifier l'état des lieux, il constata la disparition du précieux colis. Il a porté plainte.

La centenaire de Dourges à la tête de 5 générations

De gauche à droite : *Mmes BARTKOWIAK née MATYSIAK, la centenaire ; FRANCUZIK née BARTKOWIAK Joséphe, sa fille ; CIERNSIAK née FRANCUZIK Hélène, sa petite-fille ; PELSZYNSKI Hélène, son arrière-petite-fille et le jeune PELSZYNSKI Gérard, son arrière-arrière-petits-fils.*
(Ph. privée)

C'est à *Dourges*, qu'une honorable famille polonaise a voulu fêter sans cérémonie le centenaire de Mme Vve Bartkowiak née Matysiak Michalina.

En effet, c'est à N° 19 de la Cité Bruno qu'habite Mme Bartkowiak née Matysiak Michalina, née le 22 septembre 1842 à Peilchamin (Pologne).

Mme Bartkowiak est veuve depuis le 4 mai 1900 ; elle a eu quatre enfants encore vivants : 1° Mme Francuzik née Bartkowiak Joséphe, avec qui elle habite depuis son veuvage, et trois fils : Jacob, Franciszek et Stanislaw, qui ont ensemble trente enfants et autant d'arrière petits-enfants.

Mme Bartkowiak est toujours lucide, en excellente santé, s'occupe encore avec sa fille aux besoins du ménage, a bonne vue, elle ne porte pas de lunette pour coudre ; à la voir, on ne saurait lui donner son âge.

Nous souhaitons à Mme Bartkowiak, qui jouit ainsi que sa famille, de l'estime de toute la population, une bien longue vieillesse.

RÉPRESSION DE LA HAUSSE ILLICITE ET DU COMMERCE CLANDESTIN

Par arrêtés, M. le Préfet de la région de Lille a ordonné la fermature des établissements ci-après :

Pour une durée d'un mois à compter du 1er janvier 1943 :

Coene Valère et Coene Alice, boulangers, 255, rue Pierre-Legrand à Fives-Lille.

Bury Edmond, négociant en vins et spiritueux, 21, rue Cahaut, à Valenciennes.

Canives Arnould, négociant en vins, à Hélesmes.

Rullian Gabriel, principal associé de la société Rullian frères, primeurs en gros et détail, 221, avenue Anatole-France à Anzin.

Montigny Arthur, tailleur, rue des Agaches à Clary.

Tenens, cafetiers, place Nouvelle-Aventure, Lille.

Mme Cerette Madeleine veuve Gyselinck, débitante de boissons-restaurateur, 4, rue de la Gare, à Roubaix.

A compter du 1er janvier 1943 jusqu'à décision de justice :

Hinnin C., négociant, avenue de Dunkerque à Lille.

Pour une durée d'un mois à compter du 11 janvier 1943 :

Maillot Gaston, boucher, 2, rue de l'Abattoir, à Hautmont.

A compter du 11 janvier 1943 jusqu'à décision de justice et au maximum pour une durée de trois mois :

Guidez Emile, boucher, 4, rue de Nice, à Cambrai.

UTILISATION ET ORIENTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

EMBAUCHAGE ET DÉBAUCHAGE

L'Inspection Divisionnaire du Travail et de la Main-d'Œuvre communique :

Dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, à dater du lundi 4 janvier 1943, les employeurs et les ouvriers assujettis aux dispositions des arrêtés des 19 septembre, 2 et 3 octobre 1942, devront adresser leurs demandes d'embauchage ou de débauchage au Bureau du Travail dont ils relèvent.

Les demandes qui seraient adressées, comme précédemment, aux inspecteurs du travail, devraient être retransmise, ce qui occasionnerait une perte de temps importante.

Le paiement des demi-salaires aux travailleurs partis en Allemagne

L'Inspection Divisionnaire du Travail et de la Main-d'Œuvre communique :

Dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, les employeurs qui doivent verser aux familles des ouvriers partis travailler en Allemagne, les indemnités d'éloignement prévues par la loi du 26 septembre 1942, devront adresser leurs état de remboursement au Bureau du Travail dont ils relèvent.

Les directeurs de ces bureaux se tiennent à la disposition des employeurs et des familles des ouvriers intéressés pour leur donner tous renseignements utiles.

LISTE DES OFFICES DU TRAVAIL DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Lille : 7, rue Nationale.
Armentières : 33, rue des Retours.
La Bassée : Mairie.
Pont-à-Marcq : Mairie.
Seclin : Salle des Fêtes.
Roubaix : 9, rue Pasteur.
Ascq : 59, rue Colbert.
Cysoing : 11, rue Salengro.
Tourcoing : 122, Bd de l'Egalité.
Halluin : 64, rue de Lille.
Quesnoy-sur-Deûle : 44, rue de la Gare.
Douai : 10, boulevard Delebecque.
Aniche : Mairie.
Arleux : Mairie.
Marchiennes : Mairie.
Orchies : Mairie.
Valenciennes : 28, Bd Salt.
Condé : 37, rue Gambetta.
Denain : Salle de la Bibliothèque Municipale.
Saint-Amand : rue de l'Ancien Collège, salle des Services municipaux.
Maubeuge : 14, rue de l'Hospice.
Avesnes : rue J. de Lallaing.
Bavay : 18, rue de Récollets.
Berlaimont : 3, rue Gille de Chin.
Fourmies : ancienne Mairie.
Landrécies : rue des Vieilles Boucheries.
Le Quesnoy : faubourg Fauroeulx.
Solre-le-Château : Grande Rue.
Cambrai : 6, rue de la Herse.
Avesnes-les-Aubert : Mairie.
Caudry : Mairie.
Le Cateau : Mairie.
Marcoing : Mairie.
Solesmes : Mairie.
Dunkerque : 7, rue de Séchelles.
Bailleul : 1, rue des Viviers.
Bourbourg : 39, rue de St-Omer.
Cassel : rue de Berques.
Gravelines : 41, rue de la République.
Hazebrouck : 45, rue du Moulin.
Hondschoote : Mairie.
Merville : Mairie.
Watten : Mairie.
Aire-sur-la-Lys : Mairie.
Lumbres : 46, r. du Dr-Broncquart.
St-Omer : 20, pl. du Maréchal Foch.
Calais : 68, rue du Vauxhall.
Audruicq : 55, rue du Presbytère.
Boulogne : 40, rue Félix-Adam.
Desvres : Mairie.
Marquise : 1, rue Ste-Barbe et Mairie (local annexe).
Arras : 11, rue de la Caisse d'Epargne.
Bapaume : rue de Péronne.
Berck : 63, rue Massé-Corti.
Bethune : 56, rue St-Pry.
Bruay-en-Artois : Ecole de Musique Carvin : rue du Centre, ancien Commissariat.
Frévent : 13, rue du Maréchal Pétain.
Fruges : rue du Paradis.
Hénin-Liétard : rue Napoléon Demarquette.
Lens : 5, rue de Turenne.
Lillers : rue Panlen.
Noeux-les-Mines : Mairie.
Vitry-en-Artois : Mairie.

LILLE RECHERCHE LA FAMILLE CABOTTE

La famille du militaire CABOTTA Maurice Maximilien Edouard, domicilié autrefois à Lille, 199, rue du Long-Pot, est priée de vouloir se présenter ou faire connaître son adresse exacte au Secrétariat Général de la Mairie de Lille, salle du Beffroi, 2e étage, pour affaire la concernant (demande de renseignements).

AUX DÉTAILLANTS ET GROSSISTES

La Préfecture Régionale communique : A dater du 1er décembre 1942, les cartes de ravitaillement émises par l'autorité occupante pour toutes les denrées rationnées, les gâteaux, le savon, le vin et le tabac au profit des ressortissants de l'armée allemande et des civils allemands, sont établies sur papier blanc filigrané dans la masse, à impression bleu marine sur fond en filigrane vert d'eau.

Les tickets du modèle précédent, encore en service (papier blanc à impression rouge sur fond bleu ciel), conserveront leur validité jusqu'au 31 décembre 1942 inclus chez les détaillants, jusqu'au 15 janvier 1943 pour le réapprovisionnement des détaillants chez les grossistes.

Toutes les cartes de denrées rationnées mises en circulation par l'autorité allemande dans le Nord et le Pas-de-Calais doivent être obligatoirement honorées pour autant que les marchandises à cet effet existent ; dès l'instant que la validité desdites cartes n'est pas frappée de déchéance.

CAISSE DÉPARTEMENTALE D'ASSURANCES SOCIALES DU NORD

Les services de la caisse départementale seront fermés toute la journée du samedi 2, tant au siège social à Lille que dans les bureaux régionaux.

PLANTS DE POMMES DE TERRE

Les agriculteurs doivent, s'ils ne l'ont déjà fait, remettre leurs bons de commande de plants de pommes de terre au fournisseur de leur choix qui transmettra sans délai à la Société d'Importation et de répartition d'Armentières. Tout retard risque de nuire à la bonne répartition et amener une réduction dans les attributions de plants d'importation.

LES DEUX GOSSES

Par Pierre D'COURCELLE

— 49 —

— Mon pauvre Ramon, fit M. de Saint-Hyrieix, serrant la main de son beau-frère, tandis que Carmen faisait appel à tout son courage pour ne pas défaillir, mon pauvre ami... vous avez bien fait de venir à nous tout de suite pour chercher une consolation... D'ailleurs, votre enfant vous ordonnait de vivre...

— Pauvre... ajouta Carmen...

— Gaston de Montlaur n'est plus !... répondit Ramon avec un accent sinistre.

— Mort !

Tous trois restèrent muets, effarés, épouvantés devant un tel malheur !...

— L'enfant a été malade... tout à coup... du croup ! Il est mort !... Sa mère avait voulu le soigner elle-même. Elle a refusé de le quitter, ne fût-ce qu'un instant, et l'impitoyable maladie a emporté deux victimes.

Sous le coup de cette confidence, M. de Saint-Hyrieix et Carmen rentrèrent à leur demeure, avec Ramon, sans prononcer une parole.

Il le guidaient comme un malade, trop faibls pour supporter le poids de sa souffrance...

Ils parlaient bas, comme dans une chambre de deuil, terrifiés l'un et l'autre par cette double mort, instantanée, par l'épouvantable douleur qui accablait leur malheureux frère.

Mais, quand la nuit fut venue, quand, retirée dans sa chambre, Carmen entendit les pas de son frère errant dans le jardin solitaire pendant de longues heures, alors ce malheur lui apparut plus tragique encore peut-être.

Elle éprouvait une sorte d'angoisse inexprimable, un serrement de cœur atroce, un brisement de l'âme.

Ce n'était plus seulement sa chère compagne d'enfance, sa bonne petite sœur chérie qu'elle pleurait avec des sanglots.

Il lui semblait — follement à coup sûr — être pour quelque chose dans ces morts.

Elle voyait Hélène dans son linceul, et aussi son cher petit neveu. Ils ne dormaient pas du tranquille sommeil de la mort, mais l'un et l'autre, convulsés par la maladie, sans cotère, tout bas, avec un accent de douleur, lui reprochaient leurs souffrances.

L'horrible cauchemar la secoua jusqu'au matin, où elle s'endormit enfin d'un sommeil de plomb, le corps baigné d'une sueur froide.

Il faisait grand jour quand elle s'éveilla.

A travers ses jalousies baissées, elle aperçut alors, au fond du jardin, son mari et son frère qui causaient ; mais elle ne pouvait entendre leurs paroles.

Tous les deux, très pâles, semblaient sévères, impitoyables, comme des juges sur le siège de leur tribunal.

Elle frissonna... et resta longtemps à le regarder, effrayée sans savoir pourquoi.

Et elle voyait encore, comme dans la nuit, les visages d'Hélène et de Fanfan...

Décidément, c'était insense.

Elle chassa cette folle vision, eppela sa femme de chambre s'habilla et descendit.

Les deux hommes se promenaient silencieusement.

— Mon ami, avait dit Ramon à Saint-Hyrieix, en l'entraînant dans le jardin, j'ai une confidence à vous faire, un drame à vous raconter, et un service à réclamer de vous.

— Vous ne doutez pas, mon cher beau-frère, que je ne vous sois tout dévoué !... Parlez. Vos chagrins sont les miens.

— En ma honte ?

— Nous en sommes solidaires, répondit fermement le diplomate.

— Saviez-vous, Firmin, dit brusquement Ramon, saviez-vous qu'Hélène avait un amant ?

— Hélène !... Mme de Montlaur !... Un amant !

— Vous connaissiez l'absence qu'elle avait faite l'avant-veille de votre départ ?

— Mais oui ! elle était allée à Penhoët.

— C'était un mensonge !...

— Un mensonge !...

— Saviez-vous aussi qu'elle avait reçu une lettre ce jour-là même ?

— Une lettre ! Mais c'est moi-même qui la lui ai remise... avec une petite offrande pour ses pauvres... C'était un secours, une aumône qu'on sollicitait d'elle.

— Une aumône ! C'était une lettre de cet homme !...

Quelque maître qu'il fut de ses impressions, M. de Saint-Hyrieix ne put s'empêcher de manifester par un cri la stupéfaction que lui causaient les paroles de son beau-frère.

Hélène ! un amant !

Il regarda tixement Ramon. Il le croyait fou...

Mais froidement, celui-ci tira de son portefeuille la lettre non signée de Robert d'Alboize.

— Voici cette lettre que vous fut avez remise... lettre reçue après ses deux jours d'absence... en réponse sans doute à quelque télégramme annonçant à l'amant mon arrivée, c'est-à-dire la nécessité d'une rupture, momentanée peut-être...

M. de Saint-Hyrieix était tombé sur un banc, comme accablé par cette révélation insttendue d'un fait impossible et cependant évident.

Alors, sans l'interrompre, ni d'un mot, ni d'un geste, il écouta Ramon lui raconter les circonstances qui avaient amené la découverte du crime : l'arrivée à Boulogne de Mme la comtesse de Montlaur et de Fanfan, le mensonge fait par Hélène pour déguiser son injustifiable absence de l'avant-veille, la lettre surprise entre ses mains, et pour toute contradiction, pour toute preuve de son innocence, le démenti brutal, insensé, opposé seul aux charges qui l'accablaient...

— Vous avez raison, hélas ! mon cher Ramon, dit M. de Saint-Hyrieix, quand son beau-frère eut cessé de parler... Cette femme était une misérable hypocrite !... Elle avait eu l'habileté de charger Carmen de retirer ses lettres du bureau de poste, et j'ai failli soupçonner votre sœur !

— Vous ne m'étonnez pas, Firmin, car elle a eu l'infâmie de l'accuser, alors que son éloignement l'empêchait de se justifier. Mais tout s'élevait contre cette misérable calomnie, et j'en ai fait prompte justice, soyez-en sûr !...

Il ne vint à la pensée ni à l'un ni à l'autre de ces deux hommes de vérifier les dires de la pauvre accusée, en faisant à Carmen l'offense de l'interroger.

Dans l'esprit étroit de M. de Saint-Hyrieix, la conviction de l'innocence de sa femme était étayée par son amour-propre qui lui rendait impossible à admettre l'idée d'être trompé.

Hélène, d'ailleurs, n'avait point paru étonnée de recevoir la lettre qu'il lui remettait lui-même. Interroger sa femme eût été manifester un doute blessant, renouveler la scène qui s'était passée devant le bureau de poste de la Bourse ; et, puisqu'il était sûr d'elle, pourquoi l'insulter de nouveau tout gratuitement ?

Quant à Ramon, jamais il neût pu supposer sa sœur coupable... Son orgueil de race était trop grand pour qu'il descendît jamais à un tel outrage envers un des siens...

La condamnation d'Hélène était chose faite. L'affaire était jugée !... Le châtiment était prononcé !...

Il ne restait plus qu'à l'exécuter dans toute sa rigueur.

— Alors ? poursuivit M. de Saint-Hyrieix... qu'avez-vous fait.

— J'ai puni la mère, reprit Ramon d'une voix sombre, et j'ai chassé l'enfant...

— L'enfant ?

— Le fruit de l'adultère !... La lettre de cet homme, de son père, ne le dit-elle pas ?

— C'est vrai. Et maintenant, que désirez-vous de moi ?...

— Je désire que vous ne laissiez parvenir à Carmen aucune lettre de l'infâme... Je vous ai dit qu'elle était morte, parce que je veux qu'elle le soit à jamais pour tous.

— Soyez tranquille. Elle ignore où nous écrire, puisque c'est Carmen qui devait la première lui donner de nos nouvelles... Mais au Minist